Nouveautés 2022 et conseils pour mieux collecter et recycler avec Recupel.

1

On vous rapporte ce type d'appareils ? À partir du 1er janvier, c'est OK.

*Désormais, en plus des appareils habituels, ceux-ci sont également les bienvenus dans le conteneur de Recupel : **boilers électriques, chargeurs de batterie et bornes de recharge (particuliers), radiateurs à bain d'huile, chauffages à accumulation, appareils auditifs et respirateurs.***

***Les appareils professionnels classiques** tels que les comptoirs réfrigérés, les distributeurs de boissons, les fontaines à eau, les armoires chauffantes, les équipements pour garages automobiles... **ne peuvent pas** être rapportés. Recupel ne collecte que les appareils ménagers.*

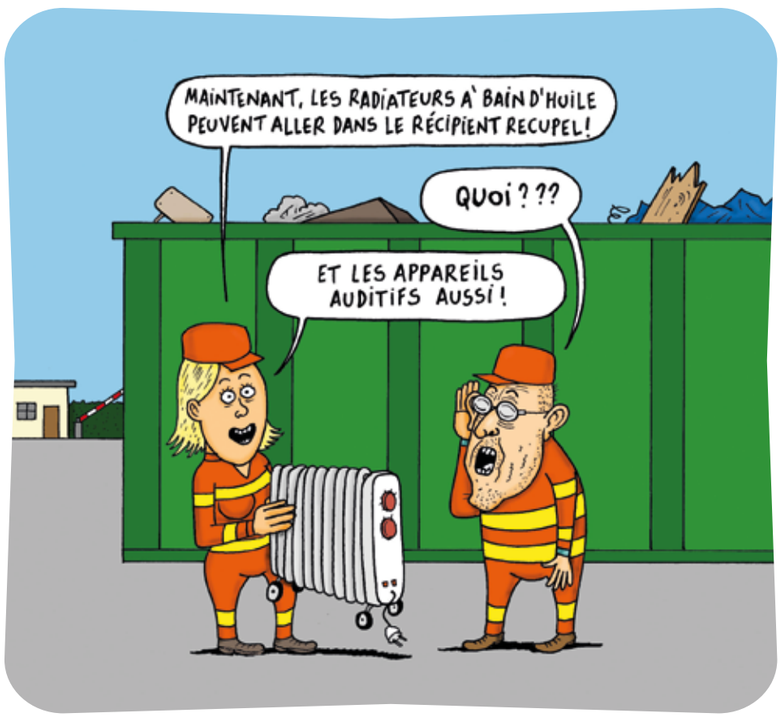

2

80 % ? ça marche ! Avec un tel taux de remplissage, nous emportons le récipient Recupel.

*Reprendre un récipient à moitié plein : ce n'est pas bon pour l'environnement. Un coefficient de remplissage de 80 % est idéal. Empilez donc intelligemment les appareils, car vous ferez ainsi un meilleur usage du récipient. Avez-vous des conteneurs pour **les réfrigérateurs et les congélateurs**? Placez les petits et les gros appareils les uns sur les autres. **Gros électroménagers et appareils de réfrigération/congélation ?** Vous pouvez les placer sur leur côté, mais veillez à ce que les composants ne soient pas endommagés.*

3

Fiche ou batterie ? Inutile de la séparer de l'appareil.

Il n'est pas nécessaire de retirer les batteries intégrées ou les fiches permanentes des appareils tels que les ordinateurs portables, les tondeuses robots, etc.

Important : vérifiez si des piles ou batteries au lithium sont présentes. Elles ne peuvent pas se retrouver dans un autre flux de déchets (ferraille ou papier) en raison du risque d'explosion lors du recyclage. Il faut donc les trier séparément.

Le recyclage, de plus en plus facile pour tous, tous les jours.

À partir du 1er janvier, de nouveaux appareils électr(on)iques sont les bienvenus au parc de recyclage. De quoi recycler encore plus ou réutiliser des matériaux précieux pour fabriquer de nouveaux appareils.
Une collecte rigoureuse fait toute la différence. C'est pourquoi vous trouvez sur ce poster cinq aide-mémoire pratiques.

Avez-vous un conseil de tri à nous donner ?

Envoyez-nous un message via logistics@recupel.be

Vous souhaitez plus d'informations au sujet des appareils électriques acceptés ?

Rendez-vous sur www.recupel.be, rubrique 'trouver un appareil'.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les changements qui entrent en vigueur, surfez sur **www.recupel.be/nouveauen2022**

4

La récipient réservé aux ampoules doit être propre et sèche. Vous gardez ça à l'œil ?

*Couvert et sans déchets : voilà le récipient à ampoule idéal ! Le repère de remplissage est atteint ? Dans ce cas, le récipient est rempli, mais **uniquement** avec des ampoules LED, des tubes luminescents et des ampoules économiques. **Les ampoules à incandescence et halogènes doivent être triées comme des déchets résiduels.** Les emballages, le plastique, le ruban adhésif, **les déchets et l'eau n'ont évidemment pas leur place dans le récipient à ampoules.***

5

Trier les sèche-linge à pompes à chaleur ? Ne négligez pas le fluide réfrigérant !

Triez les séchoirs à condensation avec les autres appareils qui contiennent du liquide réfrigérant : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et boilers. Vous les reconnaîtrez à l'étiquette 'Réfrigérant' (intérieur porte) et à l'indication 'F-Gas'. Il y a également un tuyau d'évacuation étroit à l'arrière de l'appareil.

E.R. : Valerie Simon - Recupel asbl - Bd. Auguste Reyers 80 - 1030 Bruxelles

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Anniversaire
Anniversaire

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Anniversaire
Anniversaire

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Anniversaire
Anniversaire

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Anniversaire
Anniversaire

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Anniversaire
Anniversaire

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Anniversaire
Anniversaire

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Anniversaire
Anniversaire

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Anniversaire
Anniversaire

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Anniversaire
Anniversaire

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Anniversaire
Anniversaire

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Anniversaire
Anniversaire

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Anniversaire
Anniversaire

2022

Recupel
Repartons de plus belle